

MINES DE NICKEL DE NÉPOUI (1892-1899) (Côte ouest de la Nouvelle-Calédonie) nickel

Lucien BERNHEIM ¹, exploitant

Lettre de la Nouvelle-Calédonie
(*La Politique coloniale*, 22 juin 1898)

Visite du gouverneur Feillet dans l'intérieur (second semestre 1897)

Le même colon, dans une autre région (vallée de Népoui, près Muéo), a établi à ses frais, pour le transport des minerais qu'il extrait de mines voisines, un chemin de fer à voie étroite de 0 m. 60, de 22 kilomètres de long. Ce chemin de fer, construit en deux ans seulement et sur l'un des terrains les plus accidentés de la colonie, a pu cependant être établi dans des conditions peu onéreuses (30.000 fr. le kilomètre, tout compris). Il y a là un effort industriel et agricole qui mérite d'être donné en exemple.

AUX ANTIPODES
([NOUVELLE-CALÉDONIE](#))
par Jean Carol
(*Le Temps*, 2 novembre 1899 ²)

Népoui. — L'œuvre d'une volonté

L'exploitation de nickel de M. Bernheim, sur la côte ouest, a pour centre Népoui, situé à 14 kilomètres dans les terres. Elle est desservie par le double port de Népoui-Mouéo qui, avec ses « portes » et ses petites anses, ressemble à une miniature (oh ! minuscule) de la rade de Sydney. Du sentiment général, c'est là qu'on aurait dû fonder le chef-lieu de la colonie.

Deux courtes rivières viennent y déboucher. Une abondante végétation tapisse toute la vallée, cousue de pièces vertes ou blanches par le mélange de deux forêts. La haute montagne dresse ses sommets roses à vingt kilomètres environ. L'ensemble du décor est charmant. Au moment où j'arrive, trois grands voiliers et deux petits steamers sont sur rade, entourés de chalands chargés des sacs bruns. Les treuils grincent. Des appels en anglais s'échangent entre les matelots et les Canaques. Sur le wharf, un train Decauville m'attend. Sa jolie petite machine toute neuve souffle et s'époumone, orgueilleuse d'avoir à remorquer, ce jour-là, outre ses wagons à minerai, des wagons pour voyageurs, des wagons avec des banquettes et des rideaux. On sent la vie.

¹ Lucien Bernheim (Mulhouse, 1856-Paris, 1917) : fondateur de la Société Le Chrome (1902). Voir [encadré](#).

² Cet article a été reproduit partiellement, sans citation de source, par le journal de Clemenceau, *La Justice* du 7 novembre 1899, et par Daniel Lesueur, *La fleur de joie*, paru en feuilleton dans divers journaux.

Et, en effet, un homme qui est l'esprit pratique même, un homme d'énergie et de volonté, a créé, à lui tout seul, la vie dans cette solitude. Aux colons qui se découragent au bout de quelques mois d'efforts, à ceux qui ne savent que gémir sur le capital envolé, fondu comme beurre au soleil des tropiques, M. Bernheim a donné une belle leçon de choses. Arrivé dans la colonie avec rien, si l'on peut appeler rien l'intelligence et le vouloir, il débuta petit employé, parvint à économiser 5.000 francs et, quand il eut cette somme, la jugea suffisante pour commencer à gratter le terrain d'une mine qu'il avait « déclarée ». C'était donc un de ces colons à 5.000 francs dont on s'est tant moqué dans certains groupes et qui ont même servi de thème aux plaisanteries plutôt déplacées de quelques fonctionnaires du gouvernement. En dix ans — car ceci remonte à 1889 —, les 5.000 francs de M. Bernheim se sont développés comme le lantana sur la terre calédonienne, et du petit grattage si modestement commencé est sortie une exploitation magnifique.

Celle-ci s'exercera prochainement sur les 40.000 hectares de terrain à nickel et sur les 3.000 hectares de terrain à chrome et à cobalt qui constituent l'imposant ensemble de la propriété actuelle.

Le principal groupe nickelifère est à Népoui, entre la Poya et Pouembout ; il représente 22.000 hectares environ et forme trois sous-groupes d'exploitation : la Surprise, Siréis I et Siréis II [Si Reis I et II].

Les gisements de Népoui, très riches, donnent une moyenne de 7 % de métal au minerai, et, quoique étant des gisements de surface (des stockwercks, comme on dit en argot minier), paraissent inépuisables, à cause de leur étendue.

Dans les cassures des masses serpentineuses injectées de nickel, le minerai se présente avec des teneurs de 25 %. Dans l'argile, où il est plus facile à extraire, les teneurs, en revanche, sont notablement plus basses : on enrichit cette extraction avec l'excédent de l'autre. Bien rares sont, dans l'île, les mines de nickel qu'il faut exploiter souterrainement. La mine Bienvenue, près de Nakéty, est une de ces exceptions. À Népoui, comme à Thio, l'on extrait à ciel ouvert et par gradins.

Vous vous souvenez de la distinction que j'ai déjà faite entre les divers minerais de nickel. Pour montrer toute l'importance du rôle de M. Bernheim dans la mine calédonienne, il suffira de dire qu'avant la mise en exploitation de la mine Siréis I, les mineurs ne considéraient comme bon minerai que le silicate vert de nickel appelé garniérite. À M. Bernheim revient le mérite d'avoir démontré que beaucoup de minerais plus riches — des jaunes, des bruns et même des noirs — avaient été jusqu'alors jetés au remblai et qu'on avait ainsi perdu, dans toutes les entreprises antérieures à la sienne, des valeurs considérables. Il a prouvé que les minerais de nickel ne pouvaient se juger à première vue et que le laboratoire seul en indiquait la qualité. Rien de plus exact. Il m'a été donné de constater que deux échantillons parfaitement semblables à l'œil représentaient, après l'analyse du chimiste, l'un 4, l'autre 9 1/2 % de teneur en métal. La transformation presque complète de l'industrie des mines de nickel en Nouvelle-Calédonie est due à ces découvertes, c'est-à-dire à celui qui en a fait bénéficier toutes les autres exploitations.

Le progrès dans la brousse. — Une singulière façon de voyager

L'installation centrale de Népoui ne date que de 1895. Avant, il n'y avait qu'une forêt de niaoulis là où s'élèvent aujourd'hui des constructions nombreuses, des maisons d'habitation, des bureaux, des magasins, des hangars, des fermes, des ateliers, une forge où l'on fabrique jusqu'à des essieux de wagon. Le débroussage de la vallée fut opéré en un rien de temps, avec l'entrain que seuls les bons meneurs d'ouvriers savent communiquer aux bras.

En attendant de pouvoir construire son chemin de fer, M. Bernheim fit des routes carrossables où 100 voitures, 200 bœufs, 60 chevaux effectuèrent les charrois. Puis, peu

à peu, rien qu'avec les bénéfices de l'exploitation, il entreprit ce railway qui est une petite merveille, non pas qu'il humilie le Saint-Gothard, mais parce qu'il est le fruit de la patience laborieuse d'un seul homme au secours de qui les grands capitaux ne sont jamais venus. « Ah ! me disait-il, si j'avais pu, au début, emprunter 500.000 francs ! » Il ne m'est pas absolument prouvé que cela eût mieux valu pour lui, car il est de ces êtres d'exception qui créent la richesse par leur seule activité.

Quand le réseau desservira le riche massif de Koné et de Pouembout, annexes du même domaine, il aura une étendue de 25 lieues. Actuellement, le point terminus de la ligne (gare Feillet) est tout en haut de la vallée de Népoui, à 27 kilomètres de la rade. Au milieu de la vallée, la voie traverse la rivière sur un pont submersible — construction éminemment pratique dans un pays d'inondations rapides. L'eau passe, sans l'emporter, sur ce pont très bas, élevé d'un mètre à peine au-dessus du niveau normal. Le transit ne se trouve interrompu que pendant le court laps de temps que dure la crue, tandis que pour les ponts ordinaires, l'interruption s'augmente des délais exigés par les réparations ou par la réédification.

Cette ligne n'a pas coûté moins de 30.000 fr. le kilomètre, l'un dans l'autre (matériel roulant compris). Il est vrai que, sur un certain point, après avoir dépassé Népoui, la voie s'engage dans des gorges où il a fallu multiplier les travaux d'art : corniches, tranchées, ponts aériens, courbes, remblais. [...]

AUX ANTIPODES
(NOUVELLE-CALÉDONIE)
par Jean Carol
(*Le Temps*, 17 novembre 1899)

.....
L'établissement de M. Bernheim va, dit-on, passer entre les mains de l'International Nickel Corporation, qui a inscrit de grands développements dans son programme. Que sortira-t-il du choc, sur le même sol, à quelques lieues de distance, de ces deux puissantes sociétés, le *Nickel* et l'*International Nickel* ? Est-ce l'abaissement démesuré du prix du métal, par suite d'une concurrence systématique ? Est-ce la fusion des deux entreprises ? Je croirais plutôt à une émulation qui sera féconde à tous les points de vue. C'est le vœu des vrais amis de la colonie.

Les mines de nickel de Népoui.
(*La Politique coloniale*, 2 décembre 1899)

On a lu récemment à cette place, sous la signature de M. Jean Carol, une étude de la Calédonie minière où une large part était faite au massif nickélifère de Népoui et à M. Bernheim, fondateur et directeur de cette exploitation.

Nous ne pensons pas faire double emploi en publiant les appréciations qu'un correspondant calédonien, habitant notre colonie depuis de très longues années et plus que quiconque à même de juger de l'avenir économique de l'île, nous adresse sur ce même sujet.

Ses renseignements compteront ceux que nous avons déjà publiés.

Permettez-moi de donner à vos lecteurs quelques renseignements sur les immenses mines de nickel qui se trouvent dans la région de Népoui.

Leur richesse dépasse tout ce qu'on avait vu jusqu'à ce jour.

Déjà, depuis six ou sept ans, cette région était exploitée par un petit mineur, à qui le courage n'a pas manqué et qui, petit à petit, grâce à sa ténacité d'Alsacien, a su se créer une situation hors ligne et devenir millionnaire— Je veux parler de M. Bernheim.

Après avoir exploité une mine qu'il possédait aux environs de celles de la grande société « le Nickel » à Thio, il loua, moyennant le paiement d'une redevance (appelée royalty), les mines connues sous le nom de « Si Reis ». Malgré les frais généraux énormes et l'éloignement de ces mines de la mer (18 km. de route plus 10 km. de rivière), il gagna d'assez jolis capitaux pour lui permettre de changer complètement son exploitation. — Bien que ses mines fussent situées sur le flanc Nord du groupe de « Si Reis », il les exploita, non plus par Pouembout et Konienne, mais par Muéo. — Il fallait pour cela construire une voie ferrée de 20 kilomètres, édifier des ponts, faire des tranchées dans la roche serpentineuse, etc. — Mais que sont ces obstacles devant une volonté de fer ? — Sa voie faite, il transporta ses minerais dans la baie de Muéo à un endroit dit Népoui, ou plutôt « Port Népoui ». Cette baie de Népoui forme une rade et un mouillage des plus sûrs. — D'une part, la pointe de la terre protège les navires des vents du nord ouest, d'autre part, les récifs de corail les protègent des vents régnants.

Les navires du plus fort tonnage peuvent y mouiller et venir charger le long du wharf en bois. On dirait que la nature a dentelé les rives calédoniennes tout exprès pour favoriser l'exploitation des richesses de son sol.

La passe pour entrer dans le port est un peu étroite, mais malgré tout, ce n'est pas un obstacle sérieux pour ces intrépides capitaines écossais qui viennent charger le minerai.

Quant aux capitaines de la Nouvelle Calédonie, ils n'ont jamais pris de pilote et ils rentreraient au besoin les yeux fermés, tant ils connaissent ces parages.

L'économie énorme faite par M. Bernheim sur ses transports de la mine à la mer lui permirent, à bref délai, de payer les très coûteuses installations de sa voie ferrée. L'exploitation prit petit à petit une extension plus grande. D'autres mines furent ouvertes : la *Si Reis II*, le *Cambodge*, le *Mont-Grand*, le *Mont-Vert*, l'*Amélie*. Pour la plupart de ces mines, il payait une royalty à divers propriétaires, et notamment à M. Caujolle.

Peu à peu, il devint propriétaire lui-même des mines de la région, et peu à peu aussi, il cessa de payer des redevances pour ouvrir de nouvelles carrières sur ses mines. C'est ainsi qu'il devint propriétaire d'une partie du Kopéto, si riche en nickel, de la fameuse mine *La Statue*, sur la propriété de laquelle il y avait tant de compétitions, et enfin de la plus riche de toutes, *La Surprise*, qui occupe une surface de 7.500 hectares.

Il passa avec la Société Le Nickel des contrats à livrer pour des quantités énormes de minerai. D'autres contrats furent aussi passés avec M. Higginson et avec la Compagnie anglaise International Nickel. Cette compagnie possède, dans cette région un très beau groupe de mines s'étendant du mont Kopéto au mont Koniambo. C'est M. Higginson qui, en 1896, vendit lesdites mines à cette société.

Mais M. Bernheim ne s'en tint pas à son premier chemin de fer, il en construisit un second se ralliant au premier sur un parcours de 10 kilomètres environ, pour le transport des minerais de *La Surprise*.

Juste à l'embranchement des deux voies et au confluent des deux rivières, il fonda un vrai village, appelé Népoui. Les logements sont très sains : ils sont en bois et recouverts de tôle. Ce village, où il y a un médecin, un maire (président de la commission municipale), un bureau de poste et un télégraphe, une école, etc., etc., est très riant et présente une animation extraordinaire. Le sifflement strident des machines se marie au bruit des forges et des enclumes. Les convois de minerai qui circulent font un tapage assourdissant. Le minerai extrait forme de vrais monticules, il attend d'être mis en sacs et d'être chargé sur les bateaux.

En un mot, M. Bernheim, qui était un « petit mineur », est devenu un « grand mineur ». Il est outillé pour extraire et livrer 5.000 tonnes par mois. Son minerai,

notamment celui de *La Surprise*, est très riche. Pris au hasard, il donne des teneurs de 8 à 8 1/2 p. %.

S'il voulait se donner la peine d'enrichir d'autres minerais, il pourrait obtenir très facilement des teneurs de 12 à 15 % ; ce qu'il a fait dernièrement pour une livraison destinée à la grande Compagnie « Le Nickel ».

Mais ce succès devait tenter les acheteurs ou les grandes sociétés qui ont presque le monopole de ce métal.

Le plus habile de tous, Higginson (qui a le flair du mineur), acheta à M. Bernheim toutes ses mines et toutes ses installations pour la somme de 2.500.000 francs ; c'est une excellente affaire, aussi bien pour M. Bernheim que pour lui.

Je ne voudrais pas être prophète, mais, pour les gens qui s'y connaissent en cette matière, il est évident que cet achat à terme (le terme expire le 31 octobre prochain) a été fait en vue de constituer à la Compagnie International Nickel un groupe de mines de nickel qui sera certainement le plus important de la Nouvelle Calédonie.

Alors on se trouvera en présence de deux colosses d'égale puissance : le colosse français, la Compagnie « le Nickel », représenté par M. de Rothschild, et le colosse anglais, représenté par lord Dunmore ou par M. Higginson lui-même.

Cette concurrence n'est pas faite pour nous déplaire. Nous ne demandons qu'une chose, en Nouvelle-Calédonie : qu'il vienne des capitaux et des travailleurs.

À l'heure qu'il est, la vente Bernheim s'annonce sous d'excellents auspices ; puisse-t-elle se réaliser. C'est la fortune pour la Nouvelle-Calédonie ³.

Je dois dire en terminant que l'« International Nickel » n'a jusqu'ici fait que des prospectes et des études de chemin de fer. C'est M. l'ingénieur Caulry qui a été chargé de ce soin. Si nous sommes bien renseigné, toutes les exploitations convergeraient vers Népoui, même celles du Koniambo qui sont les plus éloignées.

Un Calédonien.

ENQUÊTES COLONIALES
(NOUVELLE-CALÉDONIE)
par Jean Carol
(*Le Temps*, 10 février 1900)

Dans une série d'articles que vient de publier le *Temps*, j'ai fait l'inventaire sommaire des ressources minières de la Nouvelle-Calédonie et mis au point de l'actualité la situation industrielle de ces richesses, malheureusement plus connues en Angleterre qu'elles ne le sont en France. J'ajouterai que nos rivaux, de nature peu contemplative, ne paraissent pas disposés à s'endormir sur leurs découvertes : j'apprends, en effet, que l'exploitation de M. Bernheim, dont je parlais ici le mois dernier, vient d'être acquise par l'International Mining Corporation pour la somme de 2 millions 500.000 francs. Les capitaux français finiront-ils par s'émouvoir ?

.....

Lettre de la Nouvelle-Calédonie
(*La Politique coloniale*, 7 mars 1900)

(De notre correspondant particulier)
Nouméa, le 20 janvier 1900

³ À l'heure où nous publions cette lettre, le vœu de notre correspondant est entièrement réalisé.

.....
La peste a également fait son apparition dans la brousse. Trois Tonkinois, travaillant aux mines de Népoui, sur la côte ouest, viennent de succomber au fléau.

Malheureusement, nous sommes presque entièrement désarmés contre cette invasion. Le premier envoi de sérum ne nous parviendra que dans trois semaines. Si les tribus indigènes sort contaminées, on se demande ce qu'il en résultera.

ENQUÊTES COLONIALES
(NOUVELLE-CALÉDONIE)
par Jean Carol
(*Le Temps*, 23 mars 1900)

La canne à sucre. — Les sauterelles. — Autres cultures.

.....
Des quelques plantations [de canne à sucre] qui subsistent encore, la plus importante est celle de M. Bernheim, à Bacouya. Il s'agit du même industriel qui a créé la magnifique exploitation minière de Népoui-Mouéo. Sa mine ayant été cédée dans les conditions que l'on sait, cet infatigable travailleur se propose de développer ses cultures et ses rhumeries, malgré la sauterelle. Il y a trois marques très connues de rhum calédonien. Jusqu'à présent, la fabrique de Saint-Louis, appartenant aux pères maristes, a donné le produit le plus estimé : c'est une marque d'amateur plutôt que de commerce.

NOUMÉA

LA BIBLIOTHÈQUE
(*La Politique coloniale*, 1^{er} décembre 1901)

M. Bernheim a adressé à M. le gouverneur Feillet la lettre suivante, pour lui faire connaître ses intentions au sujet du don généreux de cent mille francs qu'il offre à la colonie.

Népoui, le 10 octobre 1901.

Monsieur le Gouverneur.

Au moment de quitter la colonie, probablement pour n'y plus revenir, j'ai pensé à laisser à la Nouvelle Calédonie que j'aime, et dont je ne me sépare qu'avec peine, un gage d'affection en même temps qu'un souvenir durable de mon séjour ici.

J'avais songé tout d'abord à la création d'une institution charitable : hospice ou orphelinat, mais la somme que je puis donner aurait été insuffisante pour une fondation de ce genre. D'un autre côté, les ressources de la colonie se développent à grands pas, et je ne doute pas que les lacunes existantes, sous ce rapport, ne soient comblées dans un avenir très rapproché.

Il est à craindre, par contre, que la colonie qui s'imposera tous les sacrifices nécessaires pour faire face aux besoins humanitaires, ne puisse, d'ici longtemps suppléer, autant qu'il serait désirable, aux besoins intellectuels de la population.

L'absence d'une bibliothèque se fait vivement sentir, et après y avoir mûrement réfléchi, c'est à la création d'une bibliothèque publique que je me suis arrêté.

J'ai donc décidé de donner à la colonie, pour la fondation de cette œuvre et sous les conditions ci-après, une somme de cent mille francs que, si elle est acceptée, je verserai au Trésor colonial dans le courant du mois de janvier prochain.

Cette bibliothèque portera mon nom.

Elle serait installée dans le pavillon de l'Exposition de 1900 et serait à la fois destinée à la lecture sur place et, pour les volumes dont la valeur n'est pas trop considérable, au prêt à domicile.

Un règlement analogue à celui qui régit les bibliothèques publiques municipales de Paris serait édicté à cet effet.

En outre, je désire que l'intérieur de la colonie profite de cette bibliothèque. En conséquence, il serait nécessaire d'organiser un système de circulation de livres permettant aux habitants de l'Intérieur d'emprunter sans frais des livres à cette bibliothèque.

Enfin, la bibliothèque serait administrée par une commission que je serais heureux de voir présider par le gouverneur, et dans laquelle moi ou un de mes descendants directs, ainsi qu'un autre membre désigné par moi ou cet héritier figurerait.

Sauf modifications proposées par cette commission et acceptées par moi, je considère que l'emploi des 100.000 francs devrait être ainsi compris :

45 000 francs pour achat de livres ;

5.000 francs pour achat de gravures ou photographies permettant de mettre à la disposition du public une collection de la reproduction des plus belles œuvres des musées européens ;

45.000 francs seraient placées en obligations de la ville de Nouméa et le revenu en serait affecté ainsi qu'il suit :

1° au paiement de la prime d'assurance nécessaire au remboursement de la valeur des livres et gravures, en cas de sinistre.

Je pense que la colonie pourra prendre à sa charge les autres frais peu élevés, qui résulteront du fonctionnement de cette bibliothèque qui assurera à mes concitoyens de la Nouvelle-Calédonie, un puissant moyen de culture intellectuelle.

Veuillez agréer, etc.

Bernheim

LA PLOUTOCRATIE AUX ANTIPODES

par Jacques Feillet ⁴

(*Les Temps nouveaux. Supplément littéraire*, 16 mai 1908, p. 10-14)

.....
En 1892, deux associés, MM. Lucien Bernheim et Devambez, s'étaient acquis un domaine minier considérable, et étaient en mesure, en groupant toutes leurs forces sur un point particulièrement favorable, à Sireis [Si Reis], de livrer 1.000 tonnes-minerai par mois.

Ils avaient un contrat avec la Société, mais qui ne leur suffisait pas pour écouler leur production, et qu'elle annonçait l'intention de ne pas renouveler.

En mars, M. Devambez partit pour l'Europe, à la recherche de commandes, qu'il escomptait légitimement, puisqu'il offrait des minerais à de meilleures conditions que sa puissante concurrente. Il entra en relations avec la Société « Le Nickel pur », du Havre,

⁴ Jacques Feillet (1882-1945) : fils de Paul Feillet, ancien gouverneur de la Nouvelle-Calédonie (avr. 1894-oct. 1902). Avocat, membre, puis secrétaire général du Comité de l'Asie française (Paul Guieysse, président).

où les Siegfried étaient intéressés, et avec la Société des métaux de Saint-Chamond, dont les directeurs respectifs acceptèrent avec empressement des marchés qui, réunis, assuraient le placement de 650, puis 1.000 tonnes par mois. Ce résultat, très satisfaisant, était obtenu en octobre. Mais la Société « Le Nickel » intervint auprès des deux conseils d'administration, qui ne ratifièrent pas les engagements des directeurs ; et, à la fin de novembre, M. Devambez était avisé des deux côtés qu'il n'y avait rien de fait.

.....
Depuis dix ans, un seul, par sa ténacité et son intelligence, échappa à cette tyrannie, et réussit à se dresser contre elle : M. Lucien Bernheim, qui, sorti vainqueur d'une lutte épique, opposa Népoui à Thio.

Mais il vendit son exploitation en 1900 : et Nepoui, après avoir plusieurs fois changé de mains, appartient aujourd'hui à une compagnie américaine qui, d'accord avec la Société « Le Nickel », y a suspendu tous travaux.
